

Extrait des délibérations du conseil communautaire

Affectation de résultats 2020 au budget 2021

Séance du 12/04/2021

Délibération n° 24

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 19

Absents : 21

Votants : 23

- dont « pour » : 21

- dont « contre » : 2

- dont abstention : 0

Le 12 avril 2021 à 17heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 06 avril 2021, s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, dans la salle des délibérations de la mairie de Ouangani.

Présents :

ABDOU Mohamed, ALLAOUI Mohamed, BOINA M'ZE Salim, BOINAHERY Ibrahim, IBRAHIMA Saïd Maarifa, IBRAHIMA Ambdoulhanyou, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ATTIBOU Zaïnati, BOURA Zaounaki Fatima, CHANFI Bibi, MDALLAH Anlamati, MOHAMED Zaïnaba, RIDHOI Zaïnabou, SAID Mariame, YSSOUFI Chaïdati, AMBDI Youssouf, RAMA Ahmed

Absents :

ABDALLAH Houssamoudine, CHANRANI Daoudou, NOUDJOUR Madi Assani, ISSOUFI Ramadani, ABDOURAHAMANE Céline, ABDOU COLO Nassuhati, BOINAÏDI Habachia, MADI Fatima, AHMED COMBO Papa, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, ABDALLAH Oidhuati, DIGO Popina, BACAR SOILIH I Inchat, HALIDI Hadidja, MADI OUSSINI Mohamadi, SAID-SOUFFOU Soula, SOUMAÏLI Mhamadi, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina

Procurations :

Monsieur Madi Ousseni Mouhamadi représenté par Madame Bibi Fatumati Chanfi,

Monsieur Charrani Daoud représenté par Monsieur Ibrahim Saïd Maarifa,

Monsieur Soula Saïd-Souffou représenté par Monsieur Ibrahim Saïd Maarifa,

Monsieur Houssamoudine Abdallah représenté par Madame Zaïnati Attibou

Secrétaire de séance : M'DALLAH Anlamati

Sur rapport de Monsieur le Président,

Le conseil communautaire,

Entendu l'exposé du président,

Considérant que le quorum est fixé aux tiers des membres du conseil pendant la crise sanitaire liée au Covid-19,

Après en avoir délibéré, à la majorité,

DECIDE

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

| | |
|--|--------------|
| ▪ Un excédent de fonctionnement de | 2 725 803.21 |
| ▪ Un excédent reporté de | 4 849 810.33 |
| ▪ Soit un excédent de fonctionnement cumulé de | 7 575 613.54 |
| ▪ Un excédent d'investissement de | 4 480 957.63 |
| ▪ Un excédent des restes à réaliser de | 1 507 888.08 |
| ▪ Soit un excédent de financement de | 5 988 845.71 |

➤ **D' affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :**

| | |
|--|--------------|
| RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCEDENT | 7 575 613.54 |
| AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) | 0,00 |
| RESULTAT EPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) | 7 575 613.54 |
| RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT | 4 480 957.63 |

➤ et d'autoriser le président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 12/04/2021

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Signé électroniquement par : Ibrahima SAID MAANRIFA
Date de Signature : 13/04/2021
Qualité : Signature de PDF Président



M. IBRAHIMA Said Maanrifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest